

Subventions de la Commission des Arts de Wallonie pour l'année 2024

Formulaire de candidature

À transmettre pour le **vendredi 23 août 2024 à midi** à commissiondesarts@wallonie.be

Les formulaires dont la structure sera modifiée ne pourront être pris en compte.

Toutes les rubriques doivent **impérativement** être complétées.

Merci de tenir compte du règlement de cet appel à candidatures pour compléter votre formulaire, en ce y compris les définitions des termes spécifiques mis en évidence.

1. Intitulé du projet

2. Le demandeur

Nom :

À annexer :
Attestation d'identité bancaire (RIB)

- ASBL
- Artiste/collectif d'artistes

Adresse :

Numéro de compte (IBAN) :

Coordonnées de la personne de contact

Nom, prénom :

Fonction :

Adresse électronique :

Téléphone :

Coordonnées des partenaires éventuels

Nom et statuts :

Adresse :

3. Présentation du projet

Cette description doit être auto-suffisante (absence de renvoi vers d'autres textes).

Le projet et son contexte

Décrire le cadre général dans lequel se situe le projet, son historique éventuel et son ancrage socioculturel.

Le contenu du projet et les artistes participants

Décrire clairement et précisément le concept général.

À annexer :
Visuels du projet ou du travail
des artistes participants

La localisation, les lieux investis

Les projets soutenus doivent s'inscrire dans la démarche de l'art public ou de l'intégration artistique ; le rapport au lieu en est donc une constituante essentielle.

Le ou les objectif(s) poursuivi(s)

Décrire les intentions du projet et le résultat escompté à l'issue de sa réalisation.

Les partenariat(s) éventuels

En cas de partenariat, décrire la complémentarité entre le porteur du projet et ses partenaires et la valeur ajoutée générée.

4. Médiation

Décrire en quoi et comment les divers publics vont être associés dans la réflexion et/ou la mise en œuvre du projet.

5. Autorisations

Afin de garantir la faisabilité de l'opération, merci de préciser ici les accords de principe et/ou autorisations des éventuelles parties prenantes, y compris les propriétaires des lieux investis.

À annexer :
Documents attestant ces
accords et/ou autorisations

6. Calendrier prévisionnel du projet

Présenter les étapes et le calendrier de réalisation du projet.

7. Budget

DEPENSES		Montant ¹	Commentaire
Rémunérations/Honoraires (hors frais de déplacement et droits de monstration éventuels)	Commissaire(s)		
	Artiste(s)		
	Autres (technique et administratif)		
Production des œuvres	Matériaux		
	Coût de production		
	Etude de faisabilité		
	Transport et installation		
Médiation des publics (dont accueil)			
Communication	Presse		
	Promotion grand public		
	Vernissage		
Gardiennage/entretien			
Location d'espace ou de matériel			
Droits de monstration			
Frais de déplacement/transport des personnes			
Scénographie, montage et démontage			
Assurances			
Autre(s) (précisez en commentaire)			
TOTAL			

Attention, pour rappel, les dépenses liées aux prestations du personnel appartenant à l'institution du porteur du projet ne sont pas admissibles à cette subvention.

¹ Indiquez « Inconnu » si vous savez qu'il y aura un montant mais que vous ne savez encore à combien il s'élèvera.
Merci d'indiquer de préférence un montant, même approximatif, et de n'indiquer « inconnu » qu'en ultime recours.
Indiquez « NA » (= non applicable) s'il n'y a pas de dépenses/recettes attendues pour cette catégorie.

RECETTES		Statut ²	Montant	Affectation	Commentaire
Fonds propres					
Subsides/subventions	Fédération Wallonie-Bruxelles				
	Province				
	Commune				
	Autre(s) (précisez en commentaire)				
Mécénat/Sponsoring					
Vente/ Activités payantes					
Autres (précisez en commentaire)					
TOTAL					

- Coût total du projet :
- Affectation de la subvention de la CAW si vous l'obtenez :
- Montant sollicité :
Attention, si votre projet est lauréat d'une subvention, le montant de celle-ci ne sera pas forcément identique au montant sollicité.

Annexes à joindre obligatoirement :

- Attestation d'identité bancaire du demandeur (RIB)
- Accords de principe et/ou autorisations des parties prenantes et propriétaires éventuels.
- Visuels du projet ou du travail des artistes participants en format JPEG

² Indiquez :

- « sollicité » s'il une demande a été introduite et est en cours d'analyse
- « octroyé » si vous avez reçu la confirmation d'un octroi
- « refusé » si vous n'avez pas obtenu l'aide financière demandée.